

Le goût amer de la réforme

Les résultats du baccalauréat professionnel 2012 ont suscité des réactions parfois désobligeantes pour l'enseignement professionnel et ses élèves. Ainsi, en page 13 de son édition du 9 juillet 2012, le journal *Libération* titrait-il « *Malgré la réforme, le bac pro en méforme* ». N'aurait-il pas été plus judicieux d'écrire « *A cause de la réforme ...* » ?

Depuis l'instauration du bac pro, le taux des bacheliers par tranche d'âge a augmenté alors que le taux de réussite dans les autres filières, générales et technologiques stagnait. Ce bac pro, initialement, était préparé en 2 ans par des candidats ayant déjà obtenu un diplôme de niveau V, en général le BEP. Pour diverses raisons, le patronat de la métallurgie, dès longtemps hostile au BEP, a obtenu du dernier ministre de l'Education Nationale de « gauche »* (avant PEILLON), l'expérimentation d'un bac pro en 3 ans après la troisième.

Les divers ministres de « droite » du second mandat de CHIRAC, FILLON puis DE ROBIEN, ont laissé cette expérimentation se poursuivre. Mais, à l'arrivée de DARCOS, ministre de SARKOZY, les choses ont changé. Sans procéder à la moindre évaluation de l'expérimentation du bac pro 3 ans, ce ministre a élargi cette expérimentation ; puis, à la rentrée 2009, il a généralisé la nouvelle procédure d'accès au bac pro en 3 ans.

Préparer le bac pro en 3 ans, au lieu d'y accéder en 2 fois 2 ans, revient à faire une substantielle économie en professeurs, surtout quand cette nouvelle version de baccalauréat s'accompagne de la disparition du BEP ; DARCOS, en procédant à ce qu'il a appelé « la rénovation de la voie professionnelle » a surtout puissamment contribué à la RGPP qui, dans l'Education Nationale, s'est traduite par la politique d'un départ à la retraite sur deux non remplacé.

Pourquoi cette politique comptable de réduction drastique des personnels enseignants de l'enseignement professionnel a-t-elle était possible sans faire trop de vagues** ?

Parce que le syndicat*** qui, historiquement, assurait la défense des intérêts matériels et moraux des personnels de l'enseignement pro a tout bonnement trahi ses mandats, et ses mandats par la même occasion : il a apposé sa signature à côté de celle de DARCOS au bas du protocole instituant le bac pro 3 ans et supprimant le BEP.

Le propos de la réflexion concernant les résultats du bac pro 2012 n'est pas de chercher à inventorier les raisons de cette trahison syndicale qui sont multiples, mais de comprendre comment, 3 ans après son installation définitive, le bac pro, et avec lui l'ensemble de la filière de formation initiale professionnelle, sort fragilisé.

A la rentrée 2009, les effectifs en première année de LP préparant au bac ont augmenté de presque un tiers ; le niveau dans les matières générales (français, histoire, géographie, mathématiques, droit, économie, langues) a lui aussi été ressenti à la hausse par les enseignants ; enfin, un nombre important des nouveaux élèves souffraient de sérieux handicaps de santé psychique.

C'est donc cette cohorte d'élèves entrés en LP en 2009 qui a subi les épreuves du bac en 2012.

Que lui est-il arrivé entre 2009 et 2012 ?

A la différence de ce qui se passait entre la première et la seconde année de BEP, puis entre la première et la seconde année du bac pro ancienne version, qui conservaient des effectifs stables, il y a désormais beaucoup moins d'élèves en terminale qu'il n'en est entré en seconde. La nouvelle version du bac pro favorise le décrochage alors qu'une des caractéristiques de l'enseignement pro était, jusqu'à la réforme, sa capacité à conduire (presque) tous les élèves au diplôme préparé. Faut-il dire que **cette réforme dont l'objectif était de sacrifier un maximum de postes de PLP a abouti à sacrifier un certain nombre d'élèves d'origine modeste bien entendu ?**

Puisque à l'origine de cette réflexion il y a l'article du *Libération* du 9 juillet 2012, il est indispensable d'y apporter d'autres correctifs. Ainsi la confusion que l'auteur, Véronique SOULE,

fait entre le « contrôle continu » et le « contrôle en cours de formation » ; c'est ce dernier qui est pris en compte dans les matières professionnelles, industrielles et tertiaires, du bac pro.

Le SNCA e.i.L. Convergence l'a déjà dit : il n'est pas hostile au CCF ; mais avec l'objection fondamentale à sa pratique actuelle, que le CCF doit être confié, sans exception, à l'évaluation faite par les seuls enseignants de l'Ecole Publique.

Quant aux épreuves ponctuelles, dans le contexte de l'anonymat de l'écrit du bac, elles relèvent toutes des matières générales. Pourquoi, par conséquent, ne pourraient-elles pas être l'objet d'épreuves orales de rattrapage comme c'est le cas pour les autres séries du baccalauréat ? L'hypocrisie de « *certain syndicat qui dénonce* (cet oral de rattrapage qui) ...*risque de dévaluer le diplôme* » est à mourir de rire : qu'ont fait ces « *certain syndicat* » pour empêcher la destruction du BEP et l'instauration du bac pro en 3 ans ?

Des élèves plus nombreux, des élèves moins formés, moins socialisés qu'auparavant, socialement et culturellement défavorisés, et, pour beaucoup d'entre eux, fragiles psychologiquement sans qu'aucun soutien n'ait été réellement mis en place, en dehors du dévouement de leurs professeurs de LP, cela mérite-t-il qu'ils soient montrés du doigt comme les « mauvais élèves » de la session 2012 du baccalauréat, ainsi que des journalistes indignes se sont complus à le dire ?

La « réforme » du bac pro, c'est d'abord la réforme de l'enseignement professionnel, contruite avec une hargne et un entêtement qui ont peu à voir avec un projet qui aurait un réel contenu pédagogique.

Il est vrai que l'Inspection Générale a montré peu d'empressement dans la mise en place et le suivi de cette réforme ; dans les matières professionnelles, elle a incité les profs à faire en 3 ans ce qu'ils faisaient naguère en 4 ; les matières générales ont été mieux accompagnées par leurs Inspections qui cependant ont toléré à l'écrit du bac pro des sujets généraux en contradiction avec leurs habituelles recommandations pédagogiques.

Donc, quand ce n'est pas la trahison, c'est le désintérêt et l'inefficacité des responsables de l'Education Nationale qui ont prévalu pour faire de la réforme de l'enseignement professionnel et du bac pro un échec programmé.

A l'heure où le nouveau pouvoir politique affiche sa volonté de refonder l'Ecole de la République, il ne faudrait pas que cette refondation fasse l'impasse sur l'enseignement professionnel public, ses diplômés, ses élèves et ses personnels.

Le mépris ne paye pas.

* LANG en 2002

** *Le SNCA e.i.L. Convergence a présenté un recours contre cette généralisation devant le Conseil d'Etat ... qui l'a débouté au prétexte que le ministre avait le droit de faire ce que bon lui semblait.*

*** SNETAA-FO